

*Initiatives parlementaires*

quand ils veulent boire de l'eau embouteillée, vont l'importer de France, alors que nous avons d'immenses réserves d'eau potable de grande qualité.

Il s'agit là, à mon point de vue, d'un faux problème sur lequel le député d'Ottawa—Vanier veut nous amener et c'est peut-être probablement dans cette grande habitude du Parti libéral du Canada, finalement, de vouloir abolir complètement les municipalités, d'abolir les gouvernements des provinces et de ramener tous les pouvoirs au niveau fédéral, comme M. Clyde Wells aurait voulu le faire à un moment donné, soit d'avoir un État unitaire et qu'Ottawa s'occupe de tout.

Monsieur le Président, je considère qu'on doit continuer d'avoir des pouvoirs municipaux et des pouvoirs, cela veut dire des responsabilités; donc, que les municipalités s'occupent de leurs responsabilités et que les provinces en fassent autant. Je pense que malgré les bonnes intentions de mon bon ami, le député d'Ottawa—Vanier, sa proposition ne peut pas être reçue dans les circonstances puisque, encore une fois, le Parti libéral du Canada voudrait qu'Ottawa s'occupe d'un problème qui n'est pas le sien. Dieu sait, et là-dessus je serais d'accord avec lui, que nous avons suffisamment de nos problèmes ici, à Ottawa, de responsabilité et de compétence fédérales, notamment la question de l'unité nationale. Que l'on s'occupe d'abord et avant tout des problèmes fédéraux et

qu'on laisse aux provinces et aux municipalités le soin de régler leurs propres problèmes.

Là-dessus, monsieur le Président, je vous remercie.

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** Il reste une minute.

**M. Ken James (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** Monsieur le Président, je félicite le député d'en face d'avoir exprimé ses inquiétudes. J'ai aussi eu l'occasion d'entendre sa proposition au comité. Je ne vais certes pas avoir la possibilité d'en parler longuement, mais bien sûr, j'admets que l'infrastructure municipale est très importante pour notre pays.

Je félicite aussi la Chambre des communes et le gouvernement. De bien des manières, ils s'occupent de la défense de l'environnement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le temps réservé à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulé. Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'article est rayé du *Feuilleton*.

[Français]

Comme il est 20 heures, la Chambre s'ajourne jusqu'à demain 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 20 heures.)